ENTREVUE entre président de l'ACC Michael Atkinson et le Premier ministre Stephen Harper

Saskatoon, jeudi 12 mars, 2015

MA: ***Depuis 2006, votre gouvernement a soutenu la modernisation de l'infrastructure, l'expansion des débouchés commerciaux, ainsi que le réoutillage des secteurs d'activité canadiens grâce à des incitatifs fiscaux améliorés. Étant donné l'importance d'une infrastructure adéquate pour la performance commerciale du Canada, comment votre gouvernement a-t-il l'intention de s'assurer que l'infrastructure demeure adéquate pour appuyer la circulation des biens et des services en temps opportun, permettant ainsi aux entreprises canadiennes de tirer parti des nombreux accords de libre-échange que votre gouvernement a conclus?***

Premier ministre Stephen Harper et président de l'ACC Michael Atkinson à Saskatoon en mars.

SH: Eh bien, cela fait partie intégrante du dossier commercial dans son ensemble. Nous avons conclu plusieurs accords de libre-échange importants avec des partenaires partout dans le monde, ce qui créera de nouvelles occasions intéressantes pour les entreprises canadiennes. L'attention a surtout porté sur la forte demande de matières premières du Canada, mais nous sommes aussi heureux de voir une légère augmentation de la demande de produits fabriqués dans le secteur manufacturier que notre gouvernement a aidé à réoutiller au moyen d'investissements stratégiques dans les secteurs secondaires et tertiaires. Tous ces investissements ont été faits dans le but d'améliorer notre compétitivité globale.

Il reste que la circulation des marchandises vers les marchés sera toujours un enjeu au Canada en raison de l'immensité géographique de notre pays. C'est pourquoi, depuis 2007, nous avons mis en place deux plans de modernisation de l'infrastructure que nous avons appelés « plans Chantiers Canada ». Le premier plan a été instauré en 2007 et représentait des investissements de l'ordre de 33 milliards de dollars. Ce plan a pris fin en 2014 et a été remplacé par le nouveau plan Chantiers Canada, lequel consacre 53 milliards de dollars supplémentaires au développement de l'infrastructure au cours des dix prochaines années. En vertu de ce nouveau plan, nous investirons massivement non seulement dans les petites collectivités, mais dans le développement d'infrastructures qui appuient notre compétitivité commerciale, comme les autoroutes, les ports, les aéroports et, même dans certains cas, l'infrastructure privée comme le réseau ferroviaire. Ces investissements sont similaires à ceux que nous avons faits pour développer le projet de la Porte de l'Asie-Pacifique qui a permis d'ouvrir la voie vers les marchés du Pacifique et a aidé à accroître le volume de nos échanges commerciaux avec les pays d'Asie. Au total, quand on tient compte des investissements dans les infrastructures fédérales, notre gouvernement a affecté plus de 75 milliards de dollars sur les dix prochaines années à la modernisation de l'infrastructure de notre pays.

MA: ***Dans ce même ordre d'idée, vous avez mentionné dans le passé l'importance de la collaboration entre tous les ordres de gouvernement afin de connaître du succès dans ce domaine, mais du point de vue de votre gouvernement, quels sont les vrais indicateurs de succès?***

SH: Je dirais qu'en premier lieu, c'est d'assurer que les projets sont menés à bien. Cela peut paraître curieux, mais je crois que les Canadiens deviennent extrêmement frustrés par les gouvernements qui annoncent à répétition des fonds pour des projets qui ne semblent jamais se réaliser. Jusqu'à maintenant, grâce aux plans Chantiers Canada, environ 43 000 projets ont été réalisés dans l'ensemble du pays.

Écoutez, il y aura toujours des fonds fédéraux qui seront affectés aux infrastructures locales de base et aux installations de loisirs. Après tout, c'est la raison pour laquelle nous avons rendu le programme de transfert de la taxe sur l'essence permanent. Mais, ce que nous voulons – en dépit des pressions politiques qui sont exercées en faveur de ces projets locaux – c'est de ne pas négliger de faire des investissements importants dans les routes, les voies de contournement, les tunnels et les ports, soit les infrastructures qui sont au cœur même de la circulation des biens vers les marchés et qui améliorent notre compétitivité à l'échelle mondiale. À mon avis, il est donc important de favoriser la collaboration entre les ordres de gouvernement afin d'assurer de ne pas négliger ces types d'investissements, et, à cet égard, je crois que nous avons un excellent bilan.

Ce dont nous avons besoin, c'est une plus grande participation du secteur privé afin d'accélérer ce processus. Le secteur privé est déjà engagé, mais nous tentons d'accroître cette participation.

MA: ***Cela m'amène donc à ma question suivante. Les engagements de financement à long terme, comme le fait de rendre permanent le transfert de la taxe sur l'essence, contribuent à donner plus de certitude aux municipalités pour l'établissement de leurs budgets en matière d'infrastructure, mais pouvez-vous expliquer davantage comment votre gouvernement cherche à encourager davantage d'investissements du secteur privé dans l'infrastructure?***

SH: Ce que nous tentons de faire, c'est de créer un rôle plus important pour le secteur privé dans le développement de l'infrastructure afin de tirer parti de leur savoir-faire et de partager les risques inhérents à la construction de tout projet de grande envergure. Feu Jim Flaherty a créé PPP Canada, une société d'État fédéral mis sur pied pour développer l'expertise fédérale dans ce domaine. PPP Canada travaille de pair avec les gouvernements provinciaux et municipaux, ainsi qu'avec le secteur privé, pour créer des synergies et permettre aux projets plus complexes et de plus grande envergure d'aller de l'avant plus rapidement. Cette société d'État est en activité depuis quelques années déjà et nous comptons 24 projets d'envergure qui ont été réalisés ou qui sont en voie de réalisation. Comme je l'ai dit précédemment, nous croyons que ce modèle de partage de risques public-privé s'avère particulièrement utile pour la réalisation de projets d'envergure et complexes, puisqu'il limite l'exposition des contribuables aux risques de construction et d'entretien à long terme, tout permettant de réaliser, de manière efficace et en temps opportun, les biens d'infrastructure dont nous avons besoin.

Je sais que certains dans l'industrie croient que ces efforts en sont encore au stade embryonnaire, mais quand je participe à des réunions internationales, je suis à même de constater que le Canada a, en fait, une assez bonne longueur d'avance par rapport au reste du monde, ce qui à long terme, pourrait se traduire par des débouchés à l'exportation pour les entreprisses canadiennes qui participent à ces projets, d'autant plus que ce modèle de construction d'infrastructure commence à s'implanter partout dans le monde.

MA: ***Passons maintenant aux questions de main-d'œuvre. Parmi les grandes priorités de votre gouvernement figurent la formation en apprentissage et la réforme de notre système d'immigration afin qu'il réponde mieux aux besoins des employeurs. À l'avenir, quelles sont d'autres initiatives envisagées par votre gouvernement pour veiller à ce que les employeurs aient accès à la main-d'œuvre qualifiée dont ils ont besoin?***

SH: Eh bien, depuis la grande récession, nous nous sommes surtout concentrés sur la création d'emplois, mais pour ce qui est de l'avenir, notre plus grand défi est de voir au développement de la prochaine génération de travailleurs spécialisés, notamment dans les secteurs comme le vôtre. Mais, comme vous le savez, les pénuries de main-d'œuvre ne se limitent pas uniquement aux métiers spécialisés; elles existent dans d'autres domaines, comme les sciences, les mathématiques et d'autres domaines techniques.

Alors, que faisons-nous pour tenter de régler cette situation?

Au niveau fédéral, les outils dont nous disposons sont plutôt limités. Là où nous avons un rôle important à jouer, ce n'est pas dans le domaine de la formation, lequel relève en grande partie de la compétence des provinces, mais bien dans le domaine de l'immigration. À cet égard, nous avons instauré une série de réformes qui visent à mieux harmoniser nos efforts de recrutement avec les besoins en main-d'œuvre au Canada. Il s'agit d'un système que nous appelons « Entrée express » et qui permet de mieux identifier les immigrants qualifiés et d'accélérer le traitement de leur demande; nous croyons que cela transformera notre système qui a été surtout passif en un système qui est davantage à l'écoute des besoins actuels et futurs du pays. Comme plusieurs pays occidentaux sont également aux prises avec des pénuries de main-d'œuvre semblables, le marché mondial est très concurrentiel, et nous devons donc adopter des mesures proactives afin d'assurer que nous continuons à attirer notre part de travailleurs qualifiés dont le Canada aura besoin pour demeurer concurrentiel sur le plan économique.

Outre ces initiatives, nous avons également mis en place plusieurs mesures depuis 2006 afin de promouvoir davantage la formation à l'échelle nationale, notamment dans les professions où la demande est plus grande, comme les métiers d'apprentissage. À cette fin, nous avons créé le Crédit d'impôt pour la création d'emplois d'apprentis à l'intention des entreprises qui embauchent des apprentis, la Subvention incitative aux apprentis et la Subvention à l'achèvement de la formation d'apprenti à l'intention des étudiants qui apprennent un métier désigné Sceau rouge, et nous avons aussi élargi l'accès aux prêts pour étudiants pour y inclure les apprentis et consenti des déductions d'impôt supplémentaires pour l'achat d'outils.

Ce ne sont là que quelques mesures que nous avons prises pour appuyer directement le développement de la main-d'œuvre. Les transferts annuels que nous versons directement aux provinces pour appuyer leurs programmes d'études postsecondaires et de recyclage professionnel constituent un autre volet important. Nous avons insisté sur le fait qu'une partie de ce financement devait être utilisée pour aider à combler le fossé entre la formation et les besoins du marché, et c'est ce que nous faisons au moyen de la Subvention canadienne pour l'emploi. En demandant aux provinces de mieux faire correspondre la formation aux besoins du marché, nous veillerons ainsi à ce que les travailleurs soient formés pour occuper de vrais emplois plutôt que de seulement les éduquer.

Écoutez, nous avons un système d'éducation postsecondaire abordable et de grande qualité qui est accessible à tous les Canadiens. Mais force est de constater que le système d'éducation produit des excédents de personnes qualifiées dans certaines professions et des pénuries dans d'autres, y compris les métiers spécialisés. Nous le

savons très bien. C'est un fait indéniable, et c'est pourquoi nous avons engagé un dialogue avec les employeurs et que nous nous assurons que le financement fédéral accordé aux provinces pour la formation professionnelle correspond davantage à la demande du marché. Aujourd'hui, lorsque je visite des campus collégiaux partout au Canada, nous voyons la preuve irréfutable que ces efforts portent des fruits, comme le démontre le nombre grandissant d'étudiants du secondaire qui choisissent de faire carrière dans les métiers. La vérité, c'est que la coopération des provinces est de plus en plus forte à ce chapitre et je crois qu'à l'avenir un plus grand nombre d'entre elles se rallieront à cette approche.

MA: ***Je suis heureux que vous ayez fait allusion aux collèges. Comme vous le savez, nous avons appuyé vigoureusement le Programme d'infrastructure du savoir qui a aidé plusieurs de nos collèges communautaires vieillissants à moderniser leurs installations et à améliorer leur capacité de formation. Croyez-vous que ce programme a été un succès?***

SH: En ce qui a trait au Programme d'infrastructure du savoir (PIDS), il y a deux éléments importants à souligner.

Premièrement, ce programme faisait partie du plan de relance économique de 62 milliards de dollars que nous avons adopté pour prévenir que notre économie entre en récession. Dans cet ensemble de mesures et de programmes, le PIDS était unique en ce sens qu'il appuyait le développement des infrastructures dans les établissements d'enseignement. Les établissements qui présentaient une demande de financement devaient verser une contribution égale à celle du fédéral en utilisant leur propres fonds ou en recueillant des contributions auprès des secteurs public et privé. En conséquence, ce programme a été mis en œuvre plus rapidement que tous les autres programmes de relance, bien que les autres programmes aient également démarré assez rapidement.

Le deuxième élément important à souligner, c'est que les fonds fédéraux ont servi à appuyer le développement d'infrastructures matérielles dans les campus universitaires et collégiaux. De notre point de vue, cela a été crucial et a permis à plusieurs collèges d'améliorer leurs infrastructures de formation et même de renforcer leur capacité de formation. Puisque c'est souvent au niveau collégial que la formation est davantage orientée sur le marché du travail, la participation des collèges à ce programme a été essentielle pour nous et nous considérons les collèges comme d'excellents partenaires.

Veuillez contacter Bill Ferreira (613-236-9455 poste 432, bferreira@cca-acc.com) pour plus d'information.

ENTREVUES entre président de l'ACC Michael Atkinson et les chefs de l'opposition

Entrevue entre Michael Atkinson, président de l'ACC, et Tom Mulcair, chef du Nouveau Parti démocratique du Canada

Ottawa, le 18 juin 2015

MA: ***Puisque la dynamique commerciale du Canada repose sur des infrastructures efficaces, comment votre gouvernement garantirait-il que les infrastructures demeurent en mesure d'appuyer le mouvement opportun de biens et services qui permettent aux entreprises canadiennes de tirer le meilleur parti du commerce international?***

Michael Atkinson et Tom Mulcair

TM: Le commerce international est une des pierres angulaires de la croissance économique et de la prospérité future du Canada. En 2015, plus de 60% de notre produit intérieur brut est directement lié au commerce.

Toutefois, il est évident que le Canada peut et doit faire mieux. Notre compte courant est passé d'un excédent de 19 milliards de dollars en 2006 à un déficit de 62 milliards de dollars en 2014, et au cours de mars, avril et mai 2015, notre déficit commercial a affiché les pires résultats de toute l'histoire du Canada.

Nous avons besoin d'infrastructures modernes et sécuritaires pour renverser cette situation et permettre aux importateurs et aux exportateurs canadiens de tirer le meilleur parti des occasions qui leur sont offertes. Nous savons que la compétitivité du Canada et les entreprises canadiennes dépendent du mouvement rapide des biens et des personnes. Ainsi, nos ports, aéroports, routes et voies ferroviaires servent de leviers économiques stratégiques et leur qualité a un impact important sur les résultats commerciaux de notre pays.

Un gouvernement du NPD s'assurera que nos routes, nos ponts et nos infrastructures essentielles sont pris en compte. Comme point de départ, nous avons l'intention de verser aux municipalités un cent de plus de la taxe sur l'essence. Cela représentera de 1,5 milliard de dollars d'investissement à la fin de notre premier mandat et contribuera au financement à long terme de nos infrastructures.

Notre plan pour le transport en commun prévoit un investissement annuel de 1,3 milliard de dollars au cours des 20 prochaines années. Cette stratégie réduira les embouteillages, aidera les Canadiens et Canadiennes à se rendre au travail dans des délais raisonnables et permettra aux marchandises de circuler plus rapidement.

MA: ***Quel rôle jouent les gouvernements provinciaux et municipaux? Dans quelle mesure votre gouvernement collaborerait-il avec les autres échelons de gouvernement en vue de renforcer et d'améliorer nos infrastructures?***

TM: Les gouvernements provinciaux et municipaux ont un rôle absolument essentiel à jouer dans la planification, l'établissement des priorités et la construction des infrastructures de base dans l'ensemble du Canada. Depuis beaucoup trop longtemps, le gouvernement fédéral a transféré les coûts aux provinces et aux municipalités, a retardé les investissements, a refusé de rencontrer les premiers ministres des provinces et a permis au déficit des infrastructures du Canada de grimper pour atteindre des centaines de milliards de dollars. En réalité, les municipalités possèdent 60 pour cent des infrastructures publiques, mais elles ne recueillent que 8 cents de chaque dollar d'imposition. Cela n'est pas une situation viable et nous avons besoin d'une nouvelle approche.

Mon gouvernement du NPD sera un partenaire fédéral fiable qui investira dans les infrastructures de base locales, provinciales et nationales qui stimuleront notre économie du 21e siècle. Nous en avons fait une priorité et avons déjà annoncé des

propositions concrètes pour garantir que les routes, les ponts, les systèmes de traitement des eaux et le transport en commun seront en place quand nous en aurons besoin. Nous augmenterons les transferts du Fonds de la taxe sur l'essence de 1,5 milliard de dollars pour atteindre 3,7 milliards de dollars par année d'investissements stables et à long terme pour les priorités en matière d'infrastructures locales. Cela créera 23 000 emplois et ajoutera 2 milliards de dollars par année au PIB du Canada en construisant et entretenant le réseau d'infrastructures qui permet le transport des Canadiens et Canadiennes au travail et la livraison de produits vers les marchés partout au Canada.

Pour éliminer les engorgements routiers et réduire le temps de déplacement, nous investirons 1,3 milliard de dollars annuellement dans le financement stable, prévisible et transparent consacré au transport en commun partout au Canada. Cela créera 31 000 emplois dans les secteurs de la fabrication, de la construction et de l'exploitation de services de transport et améliorera davantage la productivité dans les régions urbaines du Canada.

Pour que le Canada puisse réussir à l'avenir, nous comprenons qu'il faut un gouvernement fédéral qui est prêt à investir dans les infrastructures de l'avenir. Cela exigera une étroite collaboration, le respect des décisions prises par les autres échelons gouvernementaux, ainsi que des plans entièrement chiffrés pour nous attaquer au déficit actuel en matière d'infrastructure qui empêche nos collectivités de progresser.

MA: ***De quelle manière votre gouvernement encouragerait-il le secteur privé à investir davantage dans les infrastructures?***

TM: Vous savez, j'ai adopté une approche très pragmatique en ce qui a trait à l'investissement du secteur privé dans les infrastructures. Le secteur privé a un rôle important à jouer relativement à la gestion des investissements dans les infrastructures partout au pays – que ce soit comme investisseurs dans les voies ferroviaires, les aéroports, l'aménagement d'administrations portuaires, les sites miniers ou comme entrepreneurs qui construisent de nouvelles infrastructures.

Le NPD s'engage à obtenir le meilleur rapport qualité-prix dans les projets financés par les deniers publics, et nous sommes ouverts à trouver des moyens novateurs pour favoriser la participation du secteur privé, à condition que le public en tire profit et que nous respections les normes les plus élevées en matière de transparence et d'imputabilité dans l'octroi de contrats.

Nous avons critiqué l'approche du gouvernement conservateur qui consiste à forcer les municipalités à recourir à des partenariats public-privé (PPP) contre leur volonté. Infrastructure Canada a admis que cette approche ajoute des délais de 6 à 18 mois pour effectuer un examen de chaque grand projet d'infrastructure, et plusieurs petites municipalités sont écartées complètement du financement quand les PPP sont la seule option envisagée. Nous avons besoin d'une approche souple, et c'est pourquoi nous permettrons aux municipalités et aux provinces de sélectionner le mécanisme de financement qui leur convient. Cela assurera que les infrastructures sont construites de manière efficace et responsable, tout en respectant les choix des autres échelons de gouvernement.

Le gouvernement fédéral peut faire un meilleur usage des partenariats public-privé, mais, au départ, nous ne devons pas avoir un parti pris idéologique, que ce soit en faveur ou contre les PPP. Chaque PPP doit être évalué en fonction de critères clairs et en toute transparence, afin d'assurer que le public obtienne le meilleur rapport qualité-prix. Nous avons besoin d'une approche qui met à contribution toute une gamme d'outils et d'options politiques pour combler l'important déficit en matière d'infrastructure.

MA: ***En ce qui a trait à la main-d'œuvre, la formation en apprentissage et la réforme de notre système d'immigration pour qu'il soit plus réceptif aux besoins des employeurs sont des priorités importantes pour nos membres. Que ferait votre gouvernement pour garantir que les employeurs ont accès à la main-d'œuvre qualifiée dont ils ont besoin?***

TM: Sous le gouvernement conservateur, trop de Canadiens et Canadiennes n'ont pas accès à des programmes de formation parce qu'ils n'ont pas droit aux prestations d'assurance-emploi, lesquelles servent souvent de tremplin à la formation. Nous élargirons l'accès à l'assurance-emploi et aux programmes de formation financés en vertu de la partie II de l'assurance-emploi, ce qui permettra aux Canadiens et Canadiennes de développer les compétences dont ils ont besoin pour occuper les emplois disponibles. Nous établirons également des politiques qui visent à assurer que l'éducation postsecondaire est accessible, et nous nous attaquerons au fardeau d'endettement des étudiants qui monte en flèche et qui empêche un grand nombre d'étudiants de poursuivre des études supérieures.

Nous accélérerons le traitement des demandes d'immigration, afin que les employeurs puissent faire entrer des travailleurs en tant que résidents permanents, sans avoir à composer avec l'incertitude et l'attente de deux ou trois ans avant que les demandes soient traitées.

Nous entreprendrons un examen indépendant du Programme des travailleurs étrangers temporaires et nous y apporterons les correctifs nécessaires une fois pour toutes. Nous établirons des règles et des obligations claires auxquelles les employeurs pourront se fier lorsqu'il y a de véritables pénuries de main-d'œuvre, sans qu'ils aient à composer avec des modifications de règles et d'exigences tous les six mois. Nous créerons également de nouvelles voies d'accès à la citoyenneté pour tous les travailleurs étrangers temporaires; ainsi, lorsqu'il y aura de réelles pénuries de main-d'œuvre, les employeurs pourront conserver leurs travailleurs expérimentés et formés plutôt que d'avoir à recruter de nouveaux travailleurs tous les quatre ans.

MA: ***Avez-vous d'autres idées sur le rôle des infrastructures dans l'économie d'aujourd'hui?***

TM: Des infrastructures efficaces, sécuritaires, modernes et de qualité sont cruciales pour que le Canada puisse demeurer concurrentiel à l'échelle internationale et continuer de fournir aux Canadiens et Canadiennes la qualité de vie et les services dont ils ont besoin.

Vous savez, je dis souvent que les petites entreprises sont le moteur de l'économie canadienne. Elles créent 80 pour cent des nouveaux emplois au Canada, et tout gouvernement doit veiller à créer des conditions qui sont propices à la réussite de ces entreprises créatrices d'emplois. C'est pourquoi nous avons proposé de ramener le taux d'imposition des petites entreprises de 11 % à 9 % pour fournir une aide immédiate et permanente à nos petites entreprises.

Le maintien d'infrastructures de qualité est également essentiel pour aider les entrepreneurs et les commerçants à continuer de faire leur travail, de produire et vendre des produits et services, d'attirer des clients et d'embaucher des Canadiens et Canadiennes. Lorsqu'ils acheminent leurs produits vers les marchés et contribuent ainsi à la croissance économique, ils ne veulent surtout pas avoir à composer avec des engorgements, des routes délabrées et des ponts croulants. Comme pays, nous pouvons faire mieux, et le NPD offre des propositions fermes pour agir concrètement en ce sens.

Entrevue entre Michael Atkinson, président de l'ACC, et Justin Trudeau, chef du Parti libéral du Canada

Ottawa, le 10 juin 2015

MA: ***Puisque la dynamique commerciale du Canada repose sur des infrastructures efficaces, comment votre gouvernement garantirait-il que les infrastructures demeurent en mesure d'appuyer le mouvement opportun de biens et services qui permettent aux entreprises canadiennes de tirer le meilleur parti du commerce international?***

JT: Il est indispensable d'accroître notre capacité d'exportation pour favoriser la croissance des salaires de la classe moyenne, parce que nous savons que les secteurs axés sur l'exportation payent des salaires qui sont presque 50 pour cent plus élevés que les secteurs qui ne sont pas orientés sur l'exportation. Par conséquent, l'acheminement efficace des produits vers les marchés est l'une des plus importantes responsabilités d'un premier ministre.

Pour réussir à cet égard, il est impérieux que le Canada ait des infrastructures de classe mondiale. Non seulement devons-nous avoir des passages frontaliers, des ports et des aéroports efficaces, rapides et sécuritaires, mais il faut également que les infrastructures nécessaires soient en place pour que nous puissions acheminer nos produits vers ces points de départ.

MA: ***Quel rôle jouent les gouvernements provinciaux et municipaux? Dans quelle mesure votre gouvernement collaborerait-il avec les autres échelons de gouvernement en vue de renforcer et d'améliorer nos infrastructures?***

JT: Comme les gouvernements municipaux possèdent plus de la moitié des infrastructures du Canada, le gouvernement fédéral se doit de travailler en partenariat avec les municipalités, de même qu'avec les provinces, afin de combler le déficit croissant en matière d'infrastructure.

Il y a plusieurs points à considérer dans la création d'un nouveau partenariat pour l'infrastructure. D'abord, le financement doit être stable et à long terme afin que les municipalités puissent planifier de manière efficace leurs investissements futurs. Ensuite, le programme d'infrastructure doit être souple de sorte que les solutions d'infrastructure puissent être générées à l'échelon local et non seulement adaptées pour satisfaire aux critères d'Ottawa.

Comme je l'ai mentionné récemment lors du congrès annuel et salon professionnel de 2015 de la Fédération canadienne des municipalités, à Edmonton : « Il est temps de conclure une nouvelle entente entre nos municipalités, nos provinces et le gouvernement fédéral. Il est temps de proposer une nouvelle source de recettes, affectée à une fin particulière et proposée aux gouvernements locaux. »

MA: ***De quelle manière votre gouvernement encouragerait-il le secteur privé à investir davantage dans les infrastructures?***

JT: Bien que les investissements du secteur privé dans l'infrastructure publique aient été plutôt limités jusqu'à maintenant au Canada, cela pourrait s'avérer une manière efficace de construire les infrastructures dont nous avons besoin. Dans les situations où ce modèle de financement s'avère une solution logique, nous devons nous assurer de l'étudier soigneusement. Cela dit, il est également important de reconnaître que la participation du secteur privé ne se prête pas nécessairement à tous les types de projets d'infrastructure et que les municipalités et/ou les provinces doivent être consultées quant à l'utilisation d'un tel modèle de financement.

Justin Trudeau et Michael Atkinson

Nous devons commencer par trouver un moyen pour faire en sorte que les régimes de retraite du Canada commencent à investir dans les infrastructures du Canada. Plusieurs régimes investissent déjà des milliards de dollars dans des projets d'infrastructure à l'échelle internationale. Cela peut s'avérer une mesure positive pour les retraités dont les régimes pourraient générer un flux stable de rendement des investissements, sans compter que de tels investissements pourraient aider à créer des infrastructures nouvelles et améliorées au Canada.

L'une des principales façons de libérer ce potentiel consiste à créer une séparation à toute épreuve entre un conseil de placement des régimes de retraite et toute instance élue. Même la perception qu'un projet a été approuvé en raison d'une orientation politique pourrait être préjudiciable et contrecarrer toute possibilité que les régimes de retraite puissent investir dans les infrastructures canadiennes à l'avenir.

MA: ***En ce qui a trait à la main-d'œuvre, la formation en apprentissage et la réforme de notre système d'immigration pour qu'il soit plus réceptif aux besoins des employeurs sont des priorités importantes pour nos membres. Que ferait votre gouvernement pour garantir que les employeurs ont accès à la main-d'œuvre qualifiée dont ils ont besoin?***

JT: La chose la plus importante que nous puissions faire pour garantir que les Canadiens et Canadiennes sont prêts à occuper les emplois de demain, c'est d'assurer qu'ils obtiennent la formation appropriée. Le gouvernement fédéral a un rôle de premier plan à jouer pour ce qui est d'aider les gens motivés qui souhaitent acquérir de nouvelles compétences en leur donnant les moyens pour y parvenir. Cela est particulièrement important pour les Canadiens et Canadiennes qui ont déjà fondé une famille et qui ont plus de difficultés à se passer de leur salaire pour se consacrer à suivre des études ou une formation pour perfectionner leurs compétences.

Par ailleurs, le gouvernement fédéral doit être mieux en mesure d'évaluer la future demande du marché du travail pour que les Canadiens et Canadiennes puissent faire des choix plus éclairés à l'égard des compétences qu'ils souhaitent acquérir.

En ce qui a trait à la question d'immigration, nous devons prendre des mesures rigoureuses pour attirer des immigrants qualifiés qui, maintenant plus que jamais, sont également recherchés par des pays concurrents. Il est important de définir les compétences dont nous avons besoin de la part des immigrants, mais les mesures ne doivent pas décourager ni dissuader les immigrants potentiels. Par exemple, la possibilité de la réunification familiale joue un rôle important dans la décision de plusieurs immigrants qualifiés. Nous devons nous assurer que les immigrants savent que le Canada accueillera leur famille.

De plus, nous devons revenir à l'intention première du Programme des travailleurs étrangers temporaires (PTET), c'est-à-dire permettre aux employeurs d'embaucher des travailleurs étrangers quand absolument aucun travailleur canadien ne peut être recruté pour faire le

travail. Nous devons également faire en sorte qu'il y ait plus de voies d'accès à la citoyenneté pour les travailleurs étrangers temporaires qui ont démontré qu'ils peuvent réussir au Canada et qui veulent y rester.

MA: ***Avez-vous d'autres idées sur le rôle des infrastructures dans l'économie d'aujourd'hui?***

JT: Les infrastructures sont cruciales, non seulement pour les emplois immédiats qu'elles créent, ainsi que de la stimulation de la productivité et l'augmentation des investissements commerciaux qui en découle, mais aussi pour le rôle qu'elles jouent dans l'amélioration de la qualité de vie des Canadiens et Canadiennes, un facteur qui revêt une importance accrue du point de vue des entreprises. De plus en plus, des employeurs me disent que leurs employés veulent habiter dans des collectivités où il fait bon vivre. Des infrastructures publiques modernes et bien entretenues jouent un rôle énorme pour assurer que les employeurs peuvent attirer des travailleurs et leur famille dans leurs collectivités.

Entrevue entre Michael Atkinson, président de l'ACC, et Elizabeth May, chef du Parti vert du Canada

Ottawa, le 18 juin 2015

MA: ***Puisque la dynamique commerciale du Canada repose sur des infrastructures efficaces, comment votre gouvernement garantirait-il que les infrastructures demeurent en mesure d'appuyer le flux opportun de biens et services qui permettent aux entreprises canadiennes de tirer le meilleur parti du commerce international?***

Michael Atkinson et Elizabeth May

EM: Notre compétitivité économique mondiale s'effrite en raison de la faiblesse de nos fondations. Le Canada fait face à un déficit des infrastructures qui menace notre stabilité économique. Par négligence, notre colossal déficit des infrastructures municipales est évalué aujourd'hui par la Fédération canadienne des municipalités à 123 G$. Les politiques des Conservateurs de Harper n'abordent pas, même de loin, le problème du crédit et du financement massif qui entrave les projets qui requièrent notre attention maintenant. Près de 92 % du fonds des infrastructures de plusieurs milliards de dollars des Conservateurs restent inutilisés. Il est loin d'être certain que les provinces et les municipalités aient un accès complet et diligent aux fonds dont elles ont besoin pour leurs infrastructures, sans parler de la manière dont elles peuvent y arriver. On ne voit pas très bien non plus quel genre de projets serait admissible au financement. Ainsi, le cabinet Harper a octroyé une subvention de 600 M$ à Toronto pour le métro de Scarborough, en secret, non par processus transparent, public et responsable.

Comment éliminer le déficit des infrastructures de façon responsable? Nous devons étudier des modes de financement novateurs et responsables à offrir à tous les Canadiens. Nous faisons face à deux enjeux, le crédit et le financement. L'accès aux fonds est certainement préférable à l'accès au crédit pour dette, même à de faibles taux d'intérêt.

Le Parti vert appuie le transfert d'un point des recettes de la TPS aux gouvernements locaux pour l'expansion des transports publics ainsi que pour la réparation et l'amélioration des rues, des parcs, des systèmes d'adduction d'eau, des écoles et des centres communautaires. Ces montants représentent près de 6,4 G$ par an en sus des transferts actuels fondés sur les recettes de la taxe sur l'essence.

Le Parti vert croit que les fonds supplémentaires destinés aux améliorations et aux réparations peuvent être mieux fournis par une banque de financement des infrastructures. Cette BFI appartenant à tous les Canadiens renforcerait la capacité du gouvernement fédéral de fournir aux provinces et aux municipalités les fonds nécessaires au plus bas coût possible, tout en offrant aux investisseurs privés des possibilités d'investissements profitables à long terme. Ce régime résoudrait plus efficacement le problème du déficit des infrastructures. Dans l'intervalle, le gouvernement fédéral doit être tenu responsable de cette priorité nationale pressante et ne doit pas léguer un déficit des infrastructures ingérable à nos enfants et à nos petits-enfants.

La BFI fédérale se modèlerait utilement sur la proposition d'institution de Scott Clark, ancien ministre adjoint des Finances, et de Peter deVries, ancien dirigeant de la Direction de la politique fiscale, qui était fondée sur la Société pour l'expansion des exportations. La BFI accumulerait son capital grâce à l'emprunt du gouvernement fédéral en son nom à un taux beaucoup plus avantageux que celui offert aux provinces et aux municipalités. Le gouvernement émettrait une dette à long terme pour une capitalisation initiale de, disons, 50 G$. Les obligations fédérales de 30 ans rapportent actuellement de 2 à 2,3 pour

cent d'intérêt; les provinces doivent payer au moins un point de plus. La BFI prêterait aux provinces et aux municipalités à des taux d'intérêt plus bas que ceux dont elles profitent actuellement. Les provinces et les municipalités pourraient alors emprunter de la BFI pour une gamme précise de projets : le réaménagement des friches industrielles, les installations de traitement de l'eau et des eaux usées, les centres sportifs, culturels et récréatifs, la promotion du transport public, la promotion des pistes cyclables et des sentiers pédestres de même que la promotion du logement communautaire. Aussi longtemps que la BFI récupère ses emprunts et ses coûts administratifs, il n'y aura pas d'incidence graduelle sur l'équilibre budgétaire du gouvernement fédéral. Dans un autre scénario, le gouvernement pourrait même envisager de fournir des fonds sans intérêts aux provinces et aux municipalités comme des prêts à taux réduit et subventionner les emprunteurs avec une incidence minimale sur l'équilibre budgétaire fédéral.

Édifier et appuyer des infrastructures de classe internationale apporteront des avantages énormes sur le plan de l'économie et de l'emploi. Cette volonté exigera des mesures audacieuses de la part de nos dirigeants nationaux et les députés verts obligeront tous les partis du Parlement à présenter leur orientation en regard des infrastructures.

MA: Quel rôle jouent les gouvernements provinciaux et municipaux? Dans quelle mesure votre gouvernement collaborerait-il avec les autres échelons de gouvernement en vue de renforcer et d'améliorer nos infrastructures?

EM: Le Canada doit penser comme un pays à nouveau. Les Verts proposent une nouvelle façon de faire des affaires, soit rassembler tous les échelons de gouvernement autour de la même table. Notre proposition de Conseil des gouvernements canadiens créera un processus consultatif destiné à élaborer des plans et des priorités partagés. Le conseil, fondé sur le modèle australien, sera présidé par le premier ministre et rassemblera tous les premiers ministres, les représentants des gouvernements locaux, choisis par la Fédération canadienne des municipalités, de même que les chefs des Premières nations, des Métis et des Inuits. Les Verts sont conscients que, peu importe la manière dont elles sont financées, les infrastructures nécessitent une planification à long terme; tous les gouvernements doivent collaborer pour proposer des méthodes viables. Le rôle du Conseil serait d'élaborer, d'amorcer et de superviser la mise en œuvre des réformes politiques d'envergure nationale qui requièrent des mesures de la part de tous les gouvernements canadiens.

Au sujet des infrastructures, le Conseil collaborerait pour coordonner les politiques entre les compétences. Le gouvernement joue un rôle crucial quand il s'agit de déterminer l'importance et l'emplacement des infrastructures, y compris les systèmes qui promeuvent la durabilité environnementale en introduisant des innovations de classe internationale dans les énergies et les technologies propres. Le Canada est le seul pays de l'OCDE dépourvu de stratégie nationale de transport. Plus des deux tiers de nos émissions de dioxyde de carbone émanent de la combustion des carburants fossiles destinés au transport, à la fabrication, à la construction et la production d'électricité. Alors que les municipalités ont adopté l'orientation de la méthode fragmentaire à l'égard des infrastructures, en l'absence de direction fédérale, le Parti vert s'engage à financer les programmes municipaux par des investissements concrets. Le Parti vert prend l'engagement de financer les six secteurs suivants immédiatement pour un total de 3 G$ (500 M$ par fonds par année) :

- le réaménagement des friches industrielles pour contribuer à nettoyer les sites toxiques et en friche;
- les installations de traitement de l'eau et des eaux usées pour mettre à niveau le traitement de l'eau, le traitement des eaux usées et les centres de recyclage. pour les rendre efficients, sécuritaires et durables;
- les centres sportifs, culturels et récréatifs pour contribuer au développement des installations récréatives et culturelles vertes et rafraîchir les installations actuelles;
- la promotion des transports publics pour améliorer et étendre les infrastructures de transport public urbain et les connexions intermodales, de même que les initiatives de covoiturage;
- la promotion des pistes cyclables et des sentiers pédestres pour appuyer les infrastructures pédestres et cyclables et le développement de la croissance intelligente qui transforme les zones urbaines et les villes en communautés piétonnières liées par du transport public pour atténuer le besoin de posséder et d'utiliser des voitures;
- la promotion du logement communautaire pour appuyer le programme national de logement destiné à bâtir des coopératives d'énergie renouvelable et des unités de logement abordable où il y a pénurie de choix de logement.

Si on regarde au-delà des secteurs mentionnés ci-dessus, le Conseil ouvrirait un forum très attendu pour la consultation municipale et provinciale. Quand les fondateurs de la nation ont créé les institutions de notre confédération, moins d'un Canadien sur dix vivait dans des villes. Aujourd'hui, huit Canadiens sur dix vivent dans une zone urbaine. Le Parti vert croit que nous devons revoir de fond en comble la place de l'échelon municipal dans la Confédération et faire beaucoup plus pour intégrer les provinces au processus décisionnel.

MA: ***De quelle manière votre gouvernement encouragerait-il le secteur privé à investir davantage dans les infrastructures?***

EM: Les investissements du secteur privé jouent un rôle crucial quand il s'agit d'éliminer le déficit des infrastructures du Canada. Le Parti vert croit que la BFI fédérale constituée en société d'État indépendante et autonome serait une institution utile pour créer un milieu attrayant pour l'investissement tant privé que public. Elle agirait plus comme la Banque mondiale et d'autres banques de développement internationales fondées sur les régions, prêtant directement de l'argent ou des prêts garantis à des projets en démarrage viables qui seraient durable financièrement au fil du temps. De cette façon, des infrastructures cruciales comme les routes à péages, les centrales d'énergie qui collectent des frais d'utilisateur et les ports qui imposent des frais de manipulation de marchandises exportées et importées pourraient être facilement financées.

Une banque de financement des infrastructures peut réduire l'accès coûteux du gouvernement fédéral au crédit aux plus bas taux d'intérêt possible au nom de toutes les municipalités. Cette stratégie s'inspire du fructueux fonds autonome de la Fédération canadienne des municipalités créé à la fin des années 1990, du Fonds municipal vert et des Partenaires pour la protection du climat. Une BFI ainsi structurée pourrait mobiliser des sommes considérables de capital privé des fonds de pension, des fonds privés de capitaux, des fonds souverains et d'autres réserves pour investir dans une vaste gamme de projets très attendus. La BFI pourrait assortir les besoins en infrastructures publiques colossaux au cas par cas avec des investisseurs privés, ce qui permettait d'accomplir des progrès considérables dans l'édification plus efficiente des programmes avancés d'énergie, de transport, d'eau potable et d'information. Parce qu'elle jouerait un rôle si vital, la BFI pourrait même créer des économies d'échelle, en particulier quant au coût de services d'ingénierie civile de qualité supérieure, pour des projets d'infrastructure d'envergure. Les investisseurs privés sont normalement réticents à investir dans les actifs d'infrastructure qui entraînent d'importants coûts fixes initiaux et une vie moyenne de longue durée, mais avec l'assurance d'un organisme public de récupérer leur investissement initial au fil du temps, plusieurs trouvent que les infrastructures sont un investissement attrayant.

Seul le gouvernement peut assurer une protection adéquate à l'investisseur privé par des contrats pluriannuels et des systèmes règlementaires prévisibles. Un gouvernement doit prendre des engagements crédibles de ne pas exproprier les biens une fois construits et il doit permettre au propriétaire privé de récupérer les coûts fixes initiaux comme promis.

MA: ***Parlons de la main-d'œuvre et des programmes de formation. Nos membres sont d'avis qu'une réforme de notre système d'immigration qui le rendrait plus réceptif aux besoins des employeurs constitue la principale priorité. Qu'est-ce que votre gouvernement fait pour garantir que les employeurs ont accès à la main-d'œuvre qualifiée qu'ils réclament?***

EM: Le Canada doit faire face aux enjeux évolutifs de l'économie mondiale. Les modifications de notre système d'immigration doivent refléter les besoins de notre économie, mais également respecter les libertés civiles des nouveaux Canadiens et rester fidèles à notre identité en tant que pays juste, équitable et ouvert.

Le Parti vert éliminerait le Programme des travailleurs étrangers temporaires et augmenterait l'immigration là où on constate des pénuries de main-d'œuvre. Les députés verts forceraient l'élimination de la reconnaissance des titres de compétences acquis à l'étranger aux fins d'immigration à l'exception des cas où ces titres sont reconnus au Canada ou peuvent valoir une reconnaissance canadienne claire et rapide. Pour ces nouveaux Canadiens, nous devons établir des critères réalistes fondés sur les possibilités d'emploi réelles de ceux qui émigrent au Canada. À cette fin, nous devrions aussi allouer plus de fonds à la formation dans les langues officielles (ESL et FLS) des nouveaux Canadiens, grâce à des transferts attribués aux provinces pour les écoles publiques et les programmes scolaires du soir. Et nous devons nous rappeler que, tout en prenant des mesures pour créer un milieu économique accueillant envers les nouveaux Canadiens, nous devons également veiller à garantir la cohésion sociale et l'évolution de la société civile dans les collectivités canadiennes. Les Verts collaboreraient avec les municipalités et les provinces pour améliorer l'intégration des nouveaux Canadiens au tissu multiculturel de notre pays. Nous devons appuyer les collectivités en aidant les organismes culturels à obtenir le statut caritatif, à l'opposé des politiques de l'administration Harper qui élèvent des obstacles à la réunification des familles, de

même que combattre la rhétorique employée par les Conservateurs de Harper pour justifier des politiques qui menacent les libertés civiles des réfugiés et des nouveaux immigrants. Notre tradition nationale d'accueil des nouveaux arrivants et d'acceptation des différences sociales et ethniques nous donne une occasion unique d'exercer une influence positive sur le reste du monde.

La réforme de notre système d'immigration n'est que l'un des moyens de garantir aux employeurs l'accès à la main-d'œuvre qualifiée qu'ils réclament. Nous devons également rehausser la piètre performance du Canada en matière de formation en milieu de travail. Notre taux de croissance de la productivité, notre capacité à faire du « travail intelligent » et notre niveau d'innovation en milieu de travail ont chuté sous ceux de nos concurrents. Nous devons inciter les employeurs à former les travailleurs et à investir dans l'amélioration de la productivité à long terme dans le but de maintenir notre capacité concurrentielle. De plus, nous devons garantir suffisamment de soutien au revenu pour permettre aux travailleurs de faire face au coût de la vie tout en suivant leur formation. Un très mince Programme de subvention incitative et un Programme de subvention à l'achèvement de la formation ont fait augmenter le nombre de personnes inscrites aux programmes de formation de 7,2 % par an en moyenne, de l'an 2000 à 2011, mais seulement la moitié des personnes inscrites ont en fait terminé leur cours. La proposition du Parti vert d'un Revenu de subsistance garanti (RSG) contribuerait à alléger le fardeau des Canadiens qui travaillent dur pour acquérir de nouvelles compétences. Enjeu futur de la formation en milieu de travail, la plus grande partie de la formation est donnée dans de petites ou moyennes entreprises et elle est vulnérable aux soubresauts économiques, car les apprentis sont les premières personnes à être mises à pied.

Le régime de formation intensif de l'Allemagne et les initiatives semblables des pays nordiques, de l'Autriche, de l'Italie, des Pays-Bas, de la France et de la Suisse ont contribué à protéger ces nations des pénuries de main-d'œuvre associées à la crise économique européenne. La formation est intégrée à l'enseignement officiel et les étudiants reçoivent une vaste gamme de formations professionnelles dans les écoles supérieures. La formation en milieu de travail est mélangée avec la formation en classe. Ces pays offrent tous des crédits d'impôt aux entreprises qui augmentent la formation année après année. Le Parti vert appuie l'adoption de l'exigence, comme au Québec, que les entreprises au-dessus d'une certaine taille investissent au moins 1 % de leur paye annuelle dans la formation ou paye une redevance d'une valeur équivalente. De plus, le Parti vert croit que le meilleur modèle pour favoriser les investissements dans les travailleurs est le Conseil de développement du milieu de travail en vigueur aux États-Unis. Les conseils régionaux mènent la collaboration sectorielle dans les entreprises, les industries, les syndicats, les institutions d'enseignement, les collectivités et les associations de résidents, les services à l'emploi axés sur la collectivité et les gouvernements. Ils peuvent largement étendre la formation en milieu de travail en réalisant des économies d'échelle. Une telle coordination peut apporter d'excellents résultats, en particulier quand il s'agit de déterminer les employeurs qui sont décidés à investir dans leurs travailleurs et ceux qui ont besoin d'aide pour offrir une formation continue et des possibilités d'avancement.

MA: ***Avez-vous d'autres idées sur le rôle des infrastructures dans l'économie d'aujourd'hui?***

EM: Nous avons rayé des livres le déficit du Canada et l'avons reporté sur la construction des infrastructures. Des ponts croulants et des autoroutes délabrées, des installations de traitement de l'eau insuffisantes et des chemins de fer antiques n'appuient pas une économie du 21ème siècle moderne et dynamique digne du Canada. Notre ambitieux programme de s'attaquer au déficit des infrastructures créera des dizaines de milliers d'emplois dans tout le Canada. L'enjeu de l'investissement dans les infrastructures devient même plus crucial à mesure que nous subissons des changements climatiques rapides. Les changements de notre régime de précipitations, les variations des surcharges de neige et les événements climatiques extrêmes de toute nature font peser des menaces nouvelles et éventuellement catastrophiques sur les infrastructures actuelles. Nous devons réduire le déficit des infrastructures tant dans le cadre des réductions des gaz à effet de serre (atténuation climatique) que de l'acclimatation aux répercussions climatiques que nous ne pouvons plus éviter (adaptation climatique).

Veuillez contacter Bill Ferreira (613-236-9455 poste 432, bferreira@cca-acc.com) pour plus d'information.